



Réaliser la vérification périodique de portes et portails



Durée

21.00 Heures
3 Jours

Référence
STD-PORPO51



Pré Requis

- Des connaissances de base en mécanique sont souhaitables.
- Etre titulaire du titre d'habilitation électrique de niveau BR



Public Concerné

Personnel appelé à effectuer le contrôle périodique des portes et portails installés sur les lieux de travail.

Objectifs :

- Savoir situer son rôle dans le contexte de la prévention
- Connaître les obligations réglementaires relatives au contrôle périodique
- Connaître le vocabulaire approprié aux portes et portails ainsi que la technologie
- Savoir réaliser la vérification générale périodique.

Contenu

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - L'accident du travail
 - Importance et coûts des accidents du travail
 - Les responsabilités
 - Prévention des accidents du travail
- **Organisation de la prévention en France**
 - Le ministère du travail
 - Les textes : loi, décret, arrêté...
 - La CNAM
 - Les organismes de contrôle et de prévention
 - Le rôle du contrôleur
- **Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux portes et portails**
 - Les vérifications générales périodiques
 - L'arrêté du 21/12/93 relatif aux portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail
 - Les normes NF P 25-101 et NF P 25-362
- **Définitions relatives aux portes et portails**
 - Fonctionnement : fermeture manuelle, fermeture motorisée, fermeture semi-automatique, fermeture automatique
 - Baies
 - Fermeture
 - Tablier
 - Vantail
 - Panneaux
 - Lames de tablier
 - Coulisse
 - Rail
 - Mécanismes
 - Les différents types de fermeture
- **Technologie des portes et portails**
 - Principe
 - Equilibrage par contrepoids
 - Equilibrage par ressorts
- **Définitions relatives aux zones engendrées par le mouvement du tablier**
 - Volume de débattement
 - Aire de débattement
 - Aire dangereuse de mouvement
 - Zone de fin de fermeture
 - Zone de fin d'ouverture
 - Zone d'écrasement
 - Aire d'écrasement
 - Zone de cisaillement
 - Zone de coincement
- **Les dispositifs de sécurité**



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



- La sécurité positive
- Dispositifs de détection de présence
- Dispositifs de détection de contact
- Parachute
- **La vérification générale périodique**
- Examen de l'état de conservation
- Essais de fonctionnement
- Différents points de contrôle
- Critères de réforme d'éléments
- Le rapport de contrôle
- La sécurité du vérificateur
- **Mise en application :**
- Réalisation d'à minima un contrôle périodique sur un équipement client

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Moyens pédagogiques

Supports numériques
Mise en application sur à minima un équipements (porte automatique, porte sectionnelle, portail, ...)

Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés